



Alors que le président du mouvement pour la renaissance du Cameroun s'est annoncé vainqueur lundi dernier, il a fait un recours ce mercredi 11 septembre. Dans ce recours, Maurice Kamto exige l'annulation partielle du scrutin qui s'est déroulé ce dimanche 7 octobre. Le tireur de penalty a demandé l'annulation des élections dans le reste des régions sauf le centre, le littoral et l'Ouest.

Pour justifier en effet sa pétition, le président du MRC a mis en exergue trois principaux points : une campagne émaillée par des irrégularités, la non application de la décision du bâtonnier Akere Muna de se rallier au MRC et de former une coalition, le déblocage tardif du financement de la campagne et des irrégularités notées lors du scrutin. Dans la même lancée, le candidat du SDF et celui de l'Univrs ont également fait appel à une annulation, mais totale des elections. Pour Cabral Libii, le scrutin a été à l'origine de nombreuses irrégularités. Rappelons qu'après la proclamation du verdict final par le conseil constitutionnel, aucun autre recours ne sera recevable.